

**Avis adopté**

Séance plénière du 29 mars 2023

*Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité,  
une opportunité pour toutes et tous*

**Déclaration du groupe des Outre-mer**

Jean Rowane CHOCHO, Mandy FRANCOIS-ELIE, Pierre FAIRBANK, Dimitri PAVADE, Romuald RABOTEUR, Rose VANDEGOU.

Ces noms vous sont peut-être inconnus, pourtant ils portent haut les couleurs du handisport français dans les grandes compétitions nationales, européennes et internationales. Le moins que l'on puisse dire c'est que leurs réussites ne « ruissellent » pas non plus dans leurs territoires d'origine tant on dénote un déficit global d'infrastructures sportives.

En effet, comme le rappelle cet avis, dans les Outre-mer, le nombre d'équipements sportifs est d'un tiers inférieur à la moyenne nationale pour 10 000 habitants, par manque d'ingénierie certainement mais assurément par insuffisance de politiques du sport au sein des collectivités locales.

Conscient des besoins de combler ces écarts et d'établir un réel maillage territorial, en 2016, le Gouvernement d'alors avait annoncé un plan d'équipement de 80 millions d'Euros sur quatre ans mais force est de constater que les réalisations ne sont pas au rendez-vous.

Mais alors comment prétendre porter une ambition pour le sport Outre-mer non seulement pour les personnes valides mais pour ceux porteurs de handicap ? Comment créer du lien social et de l'inclusion dans ces territoires, lorsqu'en même temps les politiques publiques ne sont pas efficacement déployées ?

Si le mouvement sportif et handisport ultramarins est soucieux de bénéficier d'équipements adaptés, il met aussi en exergue d'autres enjeux tels que :

- Le soutien financier aux associations sportives qui subissent déjà une double peine par la situation financière des collectivités mais surtout en subissant encore les conséquences de la baisse du nombre des contrats aidés ;
- La lutte contre la sédentarité dans des territoires où les maladies cardio- vasculaires, l'obésité ou le diabète frappent durement les populations ;
- L'insertion sociale et l'épanouissement par le sport des jeunes ;
- Le soutien et la structuration locale des sportifs de haut niveau sachant que de tels parcours nécessitent aujourd'hui, un départ seul vers l'Hexagone ; Ou encore le renforcement des capacités locales de formation des encadrants.

Outre l'indéniable maintien des lignes budgétaires qu'il faut préserver pour répondre aux objectifs de rattrapage structurel Outre-mer, il faut insister sur la territorialisation des politiques publiques transversales co-construite avec les acteurs locaux.

Tracter par la formidable locomotive des jeux olympiques et paralympiques de 2024, le rayonnement de notre pays ne passera pas seulement par la fierté d'accueillir le monde à Paris mais par notre réussite collective à assurer, l'accessibilité, l'intégration sociale, l'égalité des chances dans chacun de nos territoires surtout les plus éloignés. C'est pourquoi, l'héritage doit être le moteur d'une nation sportive qu'il faudra entretenir à l'issue des jeux.

Le groupe des Outre-mer **a voté l'avis.**